

I. ETAT CIVIL

BEUDANT Léon-Charles-Anatole

NAISSANCE :

Date : 9 janvier 1829.

Lieu : Fontenay-le-Fleury (Seine et Oise).

MORT :

Date : 28 juillet 1895¹.

Lieu : Paris (Seine)².

TITRE NOBILIAIRE / DECORATIONS :

Le 29 octobre 1861, il fut nommé officier d'Académie, puis officier de l'Instruction publique le 5 janvier 1875. Beudant fut également nommé chevalier de la Légion d'honneur le 4 août 1875, puis officier de ce même ordre le 11 juillet 1881.

RELIGION / FRANC-MACONNERIE :

Il était de religion catholique. Lors des élections municipales de 1871, auxquelles il se présenta comme candidat (dans le quartier de Notre-Dame-des-Champs), il fut à la fois porté par les républicains modérés et les jésuites³.

Albert Petrot qualifiait Beudant d' "homme très capable et très honorable" et attaché à la République. Mais il ajoutait : "il conserve des opinions religieuses parfaitement opposées aux idées républicaines; ainsi, sur l'enseignement congréganiste, M. Beudant admet dans l'instruction l'élément clérical"⁴. Enfin, il faut noter qu'à diverses reprises le Cardinal-Archevêque de Paris recommanda Beudant, alors chargé de cours à la Faculté de droit de Strasbourg, au doyen de la Faculté de Paris⁵.

ORIGINE / PARENTE / ALLIANCE :

Charles Beudant était le fils de Marie-Hélène Gratienne de Cardaillac (née en 1803) et de François-Sulpice Beudant (1787-1850)⁶. Celui-ci occupait la chaire de minéralogie à la Faculté des sciences de Paris. Il fut membre de l'Académie des sciences puis professeur de physique au Collège de France. Il en démissionna pour laisser son poste à Ampère. Appelé à l'Inspection générale des Études en 1840, il fut ensuite nommé, quelques mois avant sa mort, Inspecteur général de l'Instruction publique pour l'enseignement secondaire. Il fut nommé officier de la Légion d'honneur.

Beudant avait un frère, Amédée-Louis (né vers 1827) qui fut ingénieur des mines.

¹ Il décéda d'une maladie cardiaque, à l'âge de 66 ans. Se sachant malade, il se démit de ses fonctions de doyen de la Faculté de Paris, mais il continua à enseigner (A.n. F 17/20168, Dossier du personnel).

² Beudant décéda à son domicile situé 10 place du Panthéon. Ses funérailles eurent lieu en l'église Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse, et l'inhumation au cimetière Montparnasse.

³ Larousse P., *Grand dictionnaire universel du XIXème siècle*, Paris, 1866-1890, réimpression Genève, Paris, 1982, 31 volumes.

⁴ *Les conseillers municipaux de Paris et les conseillers généraux de la Seine*, Librairie Frédéric Henry, Paris, 1876.

⁵ Ceci à la demande de sa mère malade qui habitait Paris. A.n. F 17/20168, Dossier du personnel.

⁶ Caplat G. (sous la dir.), *Les Inspecteurs généraux de l'Instruction publique, Dictionnaire biographique (1802-1914)*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1986.

Le 7 mars 1864, Beudant épousa Louise-Sophie-Pauline Robert de Massy. Ils eurent un fils, Robert (1864-1953). Licencié ès Lettres et agrégé au concours de 1890 (il n'avait que 26 ans), il fut docteur en droit romain et en droit français à la Faculté de Paris. Il professa l'histoire du droit à la Faculté de droit de Grenoble. Il fut également conseiller à la Cour de cassation, correspondant de l'Institut, et doyen honoraire de la Faculté de droit de Strasbourg. On doit enfin à Robert Beudant la publication du *Cours de droit civil français*, à partir des notes de cours rédigées par son père.

RELATIONS :

TRAITS DE CARACTERE :

Beudant était très estimé⁷. Il entretenait d'excellents rapports avec ses collègues et ses étudiants. Ainsi, le recteur de l'Académie de Strasbourg déclarait en 1856 à propos de Beudant : "c'est un jeune homme doux, spirituel, instruit, aimant le monde et s'y présentant bien". Il ajoutait : "sa parole, élégante mais trop rapide, n'est pas facile à suivre".

En 1858, le recteur de l'Académie de Toulouse notait que Beudant avait un esprit distingué, un caractère loyal et ouvert, ainsi qu'une bonne méthode d'enseignement. Il déclarait que "ses manières sont simples mais empruntées d'un air de bonne éducation". Il rapportait que : "c'est un homme d'étude, d'intérieur, de moeurs douces et pures". Ce même recteur notait que "M. Beudant est un sujet d'élite. Il joint la finesse d'esprit à la variété des connaissances, des témérités d'opinion sur certains sujets n'excluant pas l'attachement aux vrais principes; il parle facilement et son style est emprunt, comme son langage, d'une correction élégante".

Le vice-recteur de l'Académie de Paris ajoutait à propos de Beudant que "c'est un sujet de mérite et dont il n'y a que du bien à dire". Il rapportait qu'il était "appliqué, exact, laborieux", qu'il avait "l'esprit et la parole facile".

⁷ Notice personnelle, Renseignements confidentiels, Dossier du personnel, ibid.

II. VIE PROFESSIONNELLE

ETUDES :

1. secondaires :

Il fut bachelier ès lettres.

2. supérieures :

Beudant étudia le droit à Paris.

3. thèse soutenue :

Le mercredi 18 août 1852, il soutint sa thèse à la Faculté de droit de Paris. Le sujet était : « De la naturalisation, ou modes d'assimilation de l'étranger au national ». Le Président du jury était le professeur Machelard. Les suffragants étaient Pellat (Professeur et doyen de la Faculté), Vuatrin (Professeur), Demangeat (Professeur) et Rataud (Professeur).

4. agrégation :

Admissible le 29 octobre 1856⁸ à la Faculté de droit de Toulouse, Beudant fut agrégé en droit civil et criminel⁹. Le 22 novembre 1862, il fut nommé agrégé à la Faculté de droit de Paris.

ACTIVITES :

1. Enseignement :

a. carrière :

Le 15 février 1853, Beudant fut nommé suppléant provisoire à la Faculté de droit de Strasbourg, pour l'enseignement du cours d'introduction à l'étude du droit comprenant l'étude des fondements philosophiques et économiques du droit.

Le 9 janvier 1857, il fut nommé enseignant (en qualité d'agrégé) à la Faculté de droit de Toulouse, en remplacement de Delpech, pour l'enseignement du cours de Code Napoléon qu'il dispensa pendant quatre ans.

De 1863 à 1864, il créa à Paris le cours d'introduction à l'étude du droit¹⁰. Il enseigna la matière pendant quatre ans.

De 1867 à 1868, il dispensa le cours dédoublé de droit commercial à Paris¹¹.

Le 20 octobre 1868, il fut nommé professeur de Code Napoléon, suppléant de Duranton. Il revint ainsi à l'enseignement du droit civil, pour ne plus le quitter jusqu'à sa mort. Il fut nommé professeur titulaire à la chaire de droit civil en remplacement de Duranton le 11 mai 1870.

⁸ Il figura au 7ème rang sur la liste par ordre de mérite (A.n. F 17/20168, Dossier du personnel).

⁹ Il fut admissible en même temps que Claude Bufnoir et Émile Labbé qui enseignèrent aussitôt à Paris.

¹⁰ La leçon d'ouverture de ce cours fut publiée. Les idées dominantes de son ouvrage *Le droit individuel et l'Etat* publié en 1891 y sont largement exposées.

¹¹ Plusieurs dissertations estimées, publiées au lendemain de la *loi* du 24 juillet 1867 sur les sociétés commerciales sont dues à Beudant, voici les principales : « Des sociétés commerciales », 1868 ; « De la responsabilité des souscripteurs et de leurs cessionnaires », 1868 ; « Des caractères distinctifs de l'action et de l'intérêt », 1869 ; « De la constitution des sociétés par actions », 1870.

Nommé par Jules Ferry doyen de la Faculté de droit de Paris par un décret du 20 octobre 1879 en remplacement de Colmet D'Aage¹², il fut nommé, la même année, membre du Comité consultatif de l'enseignement supérieur. Il fut, par ailleurs, élu délégué des Facultés de droit au Conseil supérieur de l'Instruction publique en 1880 qu'il quitta en 1888. Il réintégra ce conseil en 1891. Peu après sa démission du Décanat, en 1887, il représenta la Faculté de droit de Paris au Conseil général des facultés institué en 1885, où il avait siégé dès sa création en qualité de doyen et dont il resta membre jusqu'à sa mort.

Son influence dans ces assemblées délibérantes fut grande. Il participa ainsi à la réforme du régime des examens et introduisit les sciences politiques et économiques dans les facultés de droit. C'est encore sous son administration que furent créés les cours d'histoire du droit et de droit international privé pour la licence. Il élabora le décret de 1882 sur la réforme du doctorat et fut chargé, la même année, de l'examen des avis donnés par les facultés concernant le statut de l'agrégation. En octobre 1887, en raison de son état de santé, il dut renoncer à ses fonctions de doyen. Cependant, il fut nommé doyen honoraire par arrêté ministériel du 29 octobre 1887. Il continua à assurer ses cours jusqu'à sa mort, survenue en 1895.

b. direction de thèses :

2. Pratique :

3. Politique :

Candidat aux élections municipales dans le quartier de Notre-Dame-des-Champs, Beudant fut élu au second tour le 30 juillet 1871 (contre le docteur Robinet, républicain). Il fut ainsi membre du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine. Républicain conservateur, il siégea dans ces deux conseils dans le groupe des modérés (centre-gauche). Soutenu par une coalition "cléricalo-républicaine", il fut difficilement réélu, lors des élections de 1874. Il fut nommé vice-président du conseil municipal en 1875. Cependant, découragé sans doute par le peu de résultats qu'obtenait au Conseil municipal la fraction la plus modérée dont il faisait partie, il donna sa démission de conseiller en 1877 et ne se présenta plus.

Il fut l'adversaire de la laïcité ; mais il était favorable à l'éducation obligatoire. Il admettait la gratuité de l'éducation à défaut de ressources de la famille.

Dans un rapport datant de 1872¹³, Beudant proposait la création d'une école type d'apprentis pour les métiers du fer et du bois, et cela à titre expérimental. Il comptait sur l'initiative privée (celle des syndicats notamment). Beudant craignait, en fait, que l'avenir industriel du pays fut compromis par "l'abaissement universellement constaté du savoir professionnel"¹⁴. Il craignait également que la France fut en proie à la crise sociale, à la désorganisation des foyers et au relâchement des liens de famille.

4. Arts et Lettres :

5. Sociétés savantes :

Il fut membre de l'Académie de Législation à partir du 24 janvier 1858¹⁵.

¹² Celui-ci, après avoir donné sa démission, fut nommé doyen honoraire.

¹³ «Rapport présenté par M. Beudant sur la création d'une école d'apprentis», Conseil municipal de Paris, 1872.

¹⁴ Cauwes P. , "Notice nécrologique de M. Beudant", *Revue d'économie politique*, Paris, avril 1896.

¹⁵ A.n. FI 7/ 20168, Dossier du personnel.

6. Collaboration à des revues :

Beudant collabora à la « Revue Pratique de Droit Français », à la « Revue Critique de Législation et de Jurisprudence » et au « Recueil Dalloz ».

INTERNATIONAL :

III. PUBLICATIONS

OUVRAGES :

De l'indication de la loi pénale dans la discussion devant le jury, Cotillon, Paris, 1861.

Le droit individuel et l'Etat, Rousseau, A. Rousseau, Paris, 1891.

Leçon d'ouverture du cours d'introduction générale à l'étude du droit, prononcée le 16 nov. 1863 à la faculté de droit de Paris, Noblet, Paris, 1896.

Cours de droit civil français, Rousseau, Paris, 1ère édition¹⁶ ; *Introduction et explication du Titre préliminaire du Code civil*, 1896 ; *L'état et la capacité des personnes*, 1896 (T.1) et 1897 (T.II) ; *Les sûretés personnelles et réelles*, 1900 (T. 1) et 1902 (T. 11).

Cours de droit civil français, Rousseau, Paris, 2ème édition¹⁷ ; *Introduction et explication du Titre préliminaire du Code civil*, 1934 (T. 1), en collab. avec Mme Béquignon-Lagarde, professeur à la faculté de droit de Strasbourg ; *Etat et capacité des personnes*, 1936 (T. II), en collab. avec Henri Battifol, professeur à la faculté de droit de Lille ; *État et capacité des personnes*, 1936 (T. III et T. 111 bis), en collab. avec André Breton, professeur à la faculté de droit d'Alger ; *Les biens*, 1938 (T. IV), en collab. avec Pierre Voirin, professeur à la faculté de droit de Nancy ; *Les successions ab intestat*, 1936 (T. V et T. V bis), en collabo. avec Robert Le Balle professeur à la faculté de droit de Lille et à la faculté Royale du Caire ; *Les donations entre vifs et les testaments*, 1936 (T. VI et T. VII), en collab. avec Pierre Voirin ; *Les contrats et les obligations*, 1936 (T. VIII), en collab. avec Gaston Lagarde, professeur à la faculté de droit de Rennes ; *Les contrats et les obligations*, 1953 (T. IX), en collab. avec Roger Perrot, professeur à la faculté de droit de Strasbourg ; *Les contrats et les obligations*, 1953 (T. IX bis) en collab. avec René Rodière, à la faculté de droit d'Alger ; *Le contrat de mariage et les régimes matrimoniaux*, 1937 (T. X), en collab. avec Roger Lendon, professeur à la faculté de droit de Rennes ; *Le contrat de mariage et les régimes matrimoniaux*, 1949 (T. X bis), en collab. avec Pierre Raynaud, professeur à la faculté de droit Toulouse et à l'Ecole française de droit du Caire ; *La vente et le louage des choses*, 1938 (T.XI), en collab. de Jean Brethe de la Gressaye, professeur à la faculté de droit de Bordeaux ; *Contrats civils divers : travail et entreprise, prêt, dépôt et séquestre, mandat et transaction, société*, 1947 (T. XII), en collaboration avec Gaston Lagarde ; *Contrats civils divers : contrat d'association, contrat d'assurance contrats aléatoires*, 1951 (T. XII bis), en collaboration avec Gaston Lagarde ; *Les sûretés personnelles et réelles*, 1948 (T. XIII) et 1949 (T. XIV), avec la collab. de Pierre Voirin.

ARTICLES :

Dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence* :

"De la naturalisation", août 1855.

"De la subrogation aux droits d'hypothèque et des sous-ordres", 1866.

Dans la *Revue pratique de droit français* :

"Médecine légale et expertises", du 1er au 15 fév. 1863.

"De l'influence au civil de la chose jugée au pénal", 1865.

¹⁶ La première édition de cet ouvrage fut publié par son fils Robert Beudant et obtint, de l'Académie des sciences morales et politiques, le Prix Le Dissez de Penanrun.

¹⁷ Cette édition fut publiée par Robert Beudant et Paul Lerebourg-Pigeonnière qui furent ensemble professeurs à la Faculté de Strasbourg.

Dans la revue *Dalloz* (notes sous arrêts):

Civ., 22 janvier 1866 et Req., 4 juin 1866 => D. 1867, I, p. 5.
Paris, 6 mars 1863 et 5 novembre 1866 ; Toulouse, 14 février 1856 => D. 1867, II, p. 25.
Paris, 18 mai 1866 et 6 janvier 1868 => D. 1868, II, p. 1.
Paris, 23 janvier 1869 => D. 1869, II, p. 121.
Civ., 23 juin 1869 => D. 1870, I, p. 5.
Civ., 28 avril 1877 => D. 1878, I, p. 241.
Besançon, 26 mars 1892 => D. 1893, II, p. 1.
Req., 7 novembre 1793 => D. 1894, I, p. 257.
Douai, 1^{er} mai 1894 => D. 1895, II, p. 249.

Dans les *Mélanges* :

"De l'effet de la naissance en France sur la nationalité" (à propos de la loi du 7 fév. 1851), *Mélange Valette*, T. 17, Paris, 1856.
"De l'indication de la loi pénale dans la discussion devant le jury", *Mélange Beudant*, Paris, 1861.

AUTRES (Plaidoiries et consultations, cours, discours, affiches électorales, etc.) :

Compositions de droit :

Thèse pour la licence, Droit romain : *De Captivis et postliminio reversis et redemptis ab hostibus* ; Droit français : *Des Peines en matières criminelle et correctionnelle*, soutenue à la Faculté de droit de Paris, impr. de E. Thunot, Paris, 1850.
Concours de 1856 pour l'agrégation des Facultés de droit, section de droit civil et criminel, Composition de droit romain : *Quaeritur quatenus differant bonae fidei et malae fidei possessores (...)*, faite à l'Université de France, impr. de S. Raçon, Paris, 1856.

Discours :

"Leçon d'ouverture du cour d'introduction générale à l'étude du droit", prononcée le 16 nov. 1863 à la faculté de droit de Paris, *Mélange Beudant*, Paris, 1896.
"Discours de M. Beudant, prononcé à la distribution des prix à la faculté de droit de Paris", *Journal du jeune barreau - Revue de l'École et du Palais*, du 5 au 20 août 1864.

Dissertations publiées au lendemain de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés commerciales :

Des sociétés commerciales, (S. éd. n. l.) 1868.
De la responsabilité des souscripteurs et de leurs cessionnaires, (S. éd. n. l.) 1868.
Des caractères distinctifs de l'action et de l'intérêt, (S. éd. n. l.) 1869.
De la constitution des sociétés par action, (S. éd. n. l.) 1870.

Lettres :

« Lettre du doyen Beudant au recteur d'Académie, relative aux moyens de relever le niveau des études, faite à Paris, le 29 mars 1880 », Faculté de droit de Paris, 1882.

Rapports :

« Rapport présenté par M. Beudant au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner un projet de dénomination de diverses voies publiques à Paris », fait au Conseil municipal de Paris, séance du 7 sept. 1871.

« Rapport présenté par M. Beudant sur la création d'une école d'apprentis », fait au Conseil municipal de Paris, session extraordinaire d'avril-mai 1872.

« Rapport du doyen Beudant au ministre de l'Instruction publique sur un projet d'organisation de l'enseignement des sciences administratives et politiques », Paris, 28 mars 1881.

« Rapport de M. Beudant, professeur à la faculté de droit de Paris, sur la situation de l'enseignement supérieur en 1892-1893, présenté au ministre de l'Instruction publique au nom du Conseil général des facultés », *Rapports au Conseil général des facultés et au Conseil académique*, Faculté de droit de Paris, 1896.

IV. SOURCES

SOURCES MANUSCRITES :

Copie d'extrait d'acte de naissance (commune de Fontenay-le-Fleury).

Archives nationales :

Dossier du personnel, réf. FI 7/20168.

Dossier de Légion d'honneur, réf LH227/049.

SOURCES IMPRIMEES :

Dictionnaires et encyclopédies :

BITARD (A.), *Dictionnaire général de biographie contemporaine*, Paris, 1878.

CAPLAT (G.), *Les Inspecteurs généraux de l'Instruction publique-Dictionnaire biographique (1802-1914)*, éditions du C.N.R.S, Paris, 1986.

DWYER (H. et B.), *Index biographique français*, Londres, Melbourne, Munich et New Jersey, 1993.

GRANDIN (A.), *Bibliographie générale des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales de 1800 à 1925-26*, Paris, 1926.

GUBERNATIS (A. De), *Dictionnaire international des écrivains du jour*, T. I, Florence, 1888.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*, T. V et VI, 1852, p. 857.

JOUBE (H.), *Dictionnaire biographique de Seine-et-Oise*, Paris (S. éd.), 1893.

LAROUSSE (P.), *Grand dictionnaire universel du XIXème siècle*, Paris, 1982.

LERMINA (J.), *Dictionnaire biographique de la France contemporaine*, Tresse et Stock, Paris, 1884.

MM. PREVOST et ROMAN D'AMAT (sous la dir.), *Dictionnaire de biographie française*, T. VI, Le Touzey et Ané, Paris, 1954.

VAPEREAU (L. G.), *Dictionnaire universel des contemporains*, 6ème éd., Hachette, Paris 1893.

Articles et ouvrages :

BONNECASE (J.), *L'Ecole de l'Exégèse en droit civil*, Paris, 1924.

BONNECASE (J.), *La pensée juridique française de 1804 à l'heure présente*, Delmas, Bordeaux, 1933.

CHARMONT (J.) et CHAUSSE (A.), *Les interprètes du Code civil, Livre du Centenaire*, Paris, 1904.

DAUVILLIER (J.), "Le rôle de la faculté de droit de Toulouse dans la rénovation des études juridiques et historiques aux XIXème et XXème siècles", extrait des *Annales de l'université des sciences sociales de Toulouse* (fasc.1 et 2), 1976, p.36.

HALPERIN (J.-L.), *Histoire du droit privé français depuis 1804*, Paris, PUF, 1996.

MEYNIAL (E.), « Les recueils d'arrêts et les arrêstistes », *Livre du Centenaire*, Paris, 1904.

PETROT (A.), *Les conseillers municipaux de Paris et les conseillers généraux de la Seine*, Librairie Frédéric Henry, Paris, 1876.

Nécrologie :

APPERT (G.), "Chronique", extrait de la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, L. Larose, Paris, 1895, p.710.

CAUWES (P.), "Notice nécrologique de M. Beudant", extrait de la *Revue d'économie politique*, avril 1896, p.370.

MM. GREARD, COLMET de SANTERRE, LEGAY et LEDUC, *Discours prononcé sur la tombe de M. Beudant le 31 juillet 1895*, Rousseau, Paris, 1895.

Mise en ligne : 3 novembre 2004
Dernière mise à jour : 15 avril 2005
D'après L. Andreux.
Revu et complété par B. Destrade.